



FR Manuel d'utilisation



TABLE D'HABILLAGE ARTICULÉE AU MUR A PIEDS ESCAMOTABLES

## AMBRE

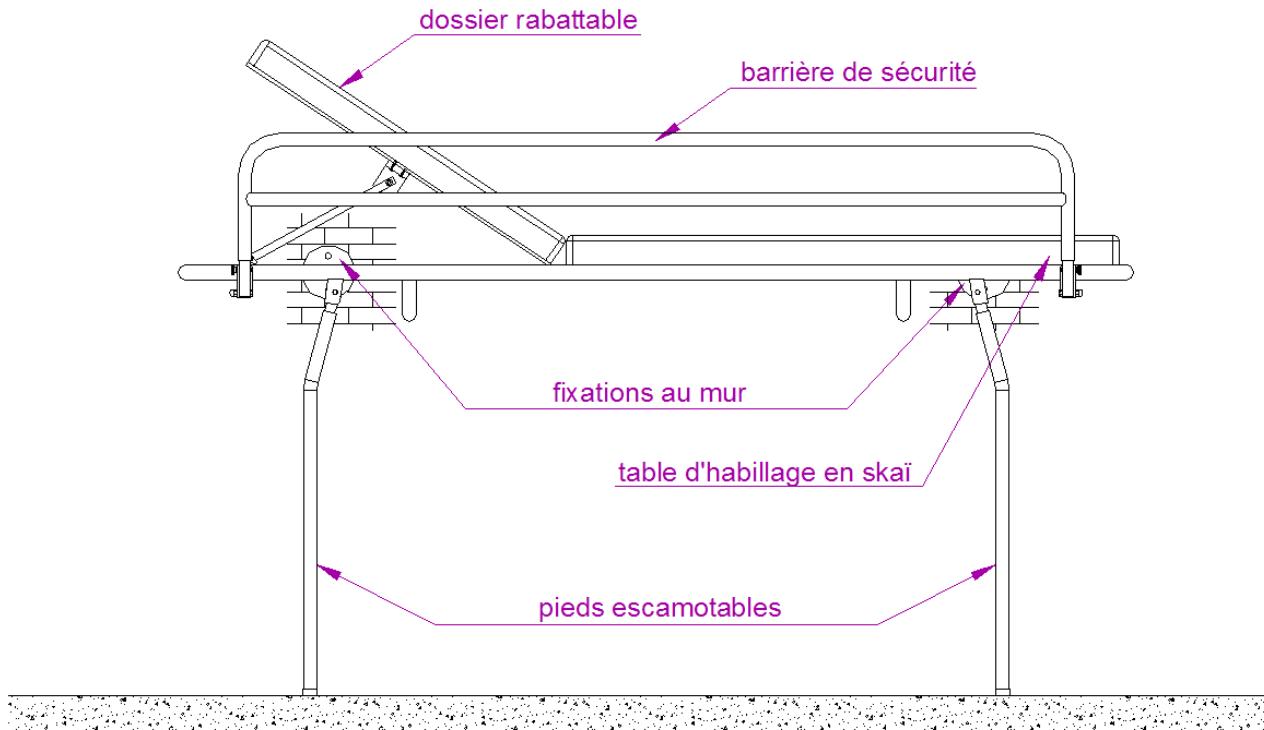
7734.00



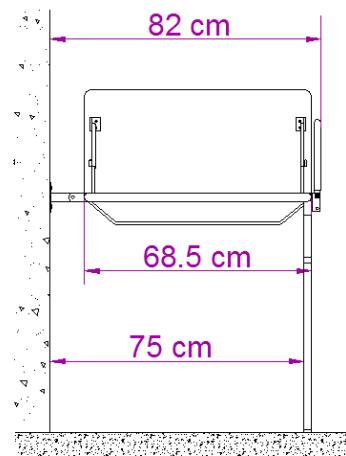
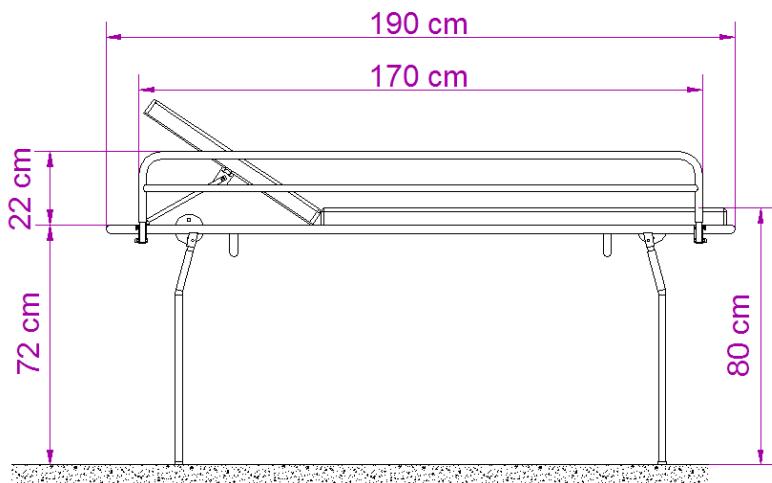
# SOMMAIRE

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>PAGES</b>
PLAN D'ENSEMBLE	2
DIMENSIONS	2
VERSIONS DE LA TABLE	3
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	3
FONCTIONNEMENT	3
DOMAINE D'APPLICATION	4
ENTRETIEN	4
UTILISATION	
1) BARRIERE DE SECURITE	5
2) DOSSIER RABATTABLE	5
CONTROLE PERIODIQUE	6
CARNET DE BORD	7

## PLAN D'ENSEMBLE



## DIMENSIONS



## VERSIONS

**7734.00** Longueur 190cm avec dossier rabattable et 1 barrière de sécurité

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### CHASSIS:

- Châssis en acier recouvert de Rilsan.

### PLATEAU:

- Support avec revêtement en skaï.

### PERFORMANCES:

- Hauteur de suspension: 80 cm
- Charge maximale: 135 kg

### POIDS :

- 27 kg

## FONCTIONNEMENT

La table d'habillage articulé au mur permet d'habiller un patient après la toilette.

Cette table d'habillage articulé peut se rabattre au mur ce qui lui permet d'avoir un faible encombrement.

Le maintien du plateau à l'horizontal se fait grâce aux pieds escamotables.

La barrière rabattable permet d'assurer la sécurité du patient lorsqu'il est sur la table d'habillage.

Le réglage de l'inclinaison du dossier permet d'améliorer le confort du patient.

## **DOMAINE D'APPLICATION**

Composé de 2 pieds escamotables et d'un support avec un revêtement en *skaï bleu*, cette table d'habillage articulé au mur est destinée à l'habillage d'un patient.

Toute utilisation de la table d'habillage articulé au mur doit être effectuée par des personnes habilités et qualifiées ayant préalablement pris connaissance du manuel d'utilisation ainsi que des avertissements suivants :

La table d'habillage articulé au mur doit être uniquement utilisée pour l'habillage d'un patient.

La table d'habillage une capacité de charge maximale de 135kg.

**! Nous dégageons toute responsabilité si le produit est utilisé, modifié ou assemblé sans respecter les prescriptions du manuel d'utilisation.**

## **ENTRETIEN**

Ne pas utiliser de produits abrasifs de type « poudre à récurer ou crèmes nettoyantes » pour nettoyer le revêtement de la table. Utiliser uniquement des produits liquides (savon liquide).

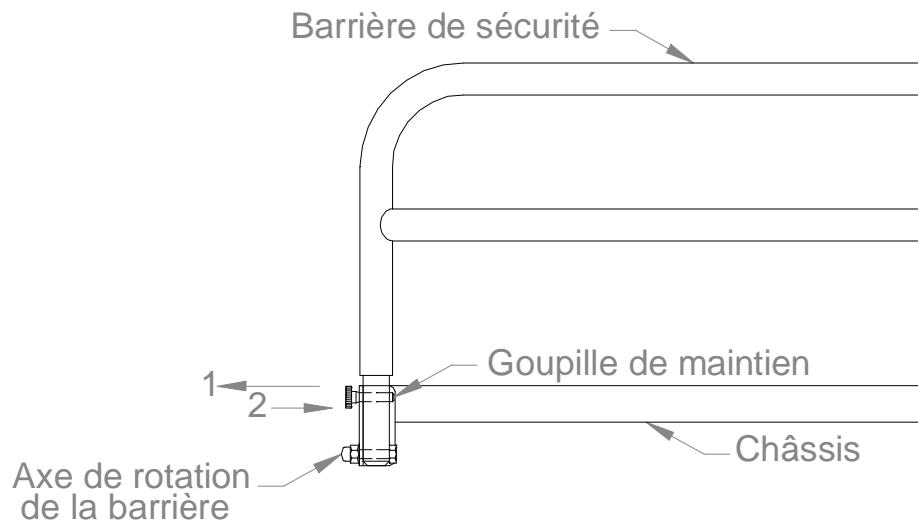
Pour la désinfection de la table d'habillage, **Reval** préconise l'utilisation du B.F.R 4.0. (*Notice disponible sur demande*)

Si le revêtement de la table d'habillage est abîmé, il convient de le remplacer immédiatement.

## UTILISATION

### 1- BARRIERE DE SECURITE

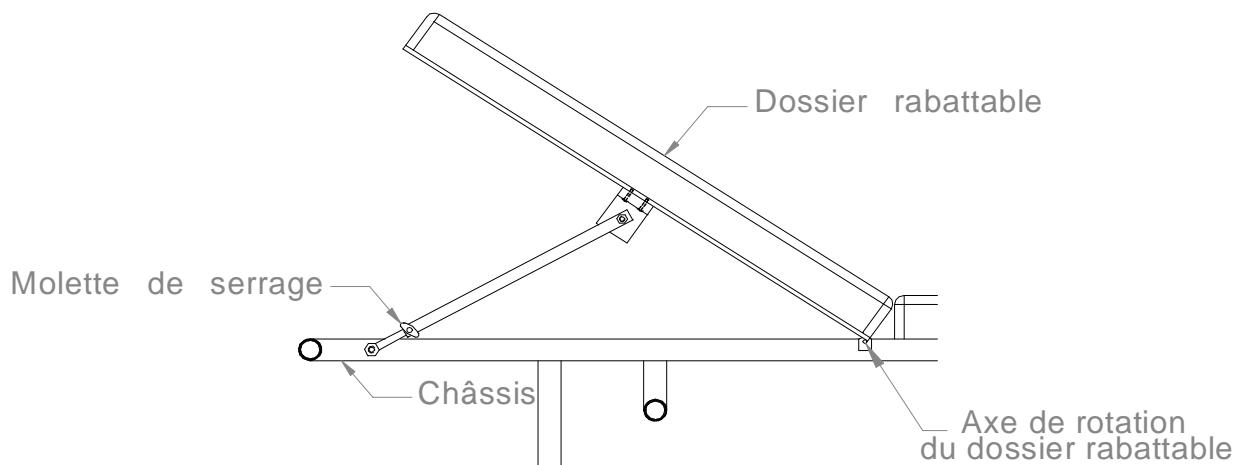
! Avant chaque utilisation, s'assurer que les goupilles (2 sur la barrière) sont bien présentes sur la barrière (elles se situent aux extrémités de la barrière).



1- Retirer les 2 goupilles de maintien pour rabattre la barrière de sécurité.

2- Faire pivoter la barrière de sécurité. Après avoir remonté la barrière, replacer les 2 goupilles de maintien pour bloquer la barrière de sécurité.

### 2- DOSSIER RABATTABLE :



Pour régler l'inclinaison du dossier rabattable :

- Dévisser la molette de serrage.
- Régler l'inclinaison désirée.
- Resserrer la molette de serrage (s'assurer que la molette de serrage est bien resserrée pour que le dossier ne retombe pas).

## CONTROLE PERIODIQUE

1) Il convient d'effectuer un contrôle périodique de la table d'habillage articulé au mur au moins une fois par an. Le contrôle périodique consiste à pratiquer un examen visuel (plus particulièrement de la structure qui soutient la charge sur la table (pieds escamotables), ainsi que les systèmes d'attache (goupilles sur la barrière de sécurité) et des dispositifs de soutien des personnes (molette de serrage sur le dossier rabattable)).

2) Il convient que le contrôle périodique soit effectué par une personne possédant les qualifications requises et connaissant bien le modèle, l'utilisation, et l'entretien de la table d'habillage articulé au mur. Il convient de spécifier l'étendue du contrôle périodique dans le manuel d'utilisation.

3) Il convient de consigner toute observation importante concernant la sécurité de la table d'habillage articulé au mur, de préférence dans le carnet de bord du manuel dont il convient de confier la mise à jour à la ou aux personne(s) responsable(s) de l'assistance / de l'entretien de la table d'habillage articulé au mur.

Il convient également de mentionner dans le carnet de bord la date des actions correctives, en réponse aux observations notées.

4) Il convient de noter dans le carnet de bord la date du contrôle de la table et le résultat du contrôle, accompagnés de la signature du contrôleur.

Il convient d'identifier et de noter dans le carnet de bord les éléments de soutien de la personne qui sont détachables, et qui sont eux aussi contrôlés. Les notes devraient faire état du contexte d'utilisation (maison de retraite ou type d'instruction, etc...).

5) Si le contrôle périodique met à jour la présence de défauts, de pièces usagées ou de tout type de détérioration, remettant en cause la sécurité de la table d'habillage articulé au mur, il convient d'en avertir immédiatement le propriétaire. Si le danger en matière de sécurité est immédiat, il convient que la table d'habillage articulé au mur soit immédiatement retirée du service. Elle ne peut alors être utilisée qu'après l'élimination des défauts.

6) Il convient de noter dans le carnet de bord les défauts et les dommages déterminants pour la sécurité de la table d'habillage articulé au mur, survenus entre les contrôles et ayant déjà fait l'objet d'actions correctives.

7) Il convient que **Reval** soit informé en retour des défauts et détériorations importants, afin qu'il prenne les mesures nécessaires. Il convient de faire état de ce retour d'informations dans le carnet de bord.

## CARNET DE BORD

Date du contrôle	Etat du revêtement de la table d'habillage (skai bleu)	Observations / Compte rendu	Actions correctives / Motif d'intervention / date	Contrôleur (nom et signature)



**FRANCE :**

Reval®  
Z.A. Fief des Prises  
Usseau 17220 Sainte Soulle  
Tel: (33) 05.46.42.04.16  
[www.groupe-reval.com](http://www.groupe-reval.com)

**UNITED KINGDOM :**

Reval® Continuing Care Limited  
Unit 17 Brynmenyn Business Centre  
St Theodore's Way - Brynmenyn  
CF32 9TZ BRIDGEND - WALES  
Tel: 01656 721 001  
Fax: 01656 720 006  
[www.reval-group.com](http://www.reval-group.com)